

HISTOIRE

## LA FAMILLE DUPRÉ À PETIT-BOURG

Suite à la publication début 2018 de l'ouvrage *Les origines guadeloupéennes du sculpteur Boulogne*<sup>1</sup>, je suis entré en contact avec Mme Nicole Imbert, descendante de la famille Dupré, de Petit-Bourg (Guadeloupe), et parente éloignée de Georges Boulogne. A partir des entretiens et échanges divers avec Mme Imbert, ainsi qu'à l'aide des documents qu'elle a bien voulu me communiquer, j'ai pu effectuer des corrections et ajouter des compléments à cette étude. Des références mises ici entre parenthèses permettent de mettre en relation les données nouvelles avec celles contenues dans le livre.

Nicole Imbert, née en 1930, descend de Céline Dupré, sœur de Claire – dite Clara – Dupré (épouse Sans). Les deux sœurs sont nées vers 1810-1820 (p. 8 du livre). Mme Imbert a grandi entre la place de l'Église à Pointe-à-Pitre et la propriété familiale appelée Parisiana, issue du partage de l'habitation du Gommier à Petit-Bourg, qui fut à la fois résidence secondaire des héritiers Dupré, et leur demeure principale durant la période de privations au cours de la Seconde Guerre mondiale<sup>2</sup>.

Elle a recueilli les souvenirs familiaux de la génération de ses parents et grands-parents, ainsi que ceux des domestiques au service des siens, le tout complété par des recherches personnelles dans les Archives d'Outre-mer, à Paris. S'y ajoutent des échanges intervenus avec ses amis Denise et Henri Parisis, grands spécialistes des habitations de l'archipel guadeloupéen, ainsi que Bernadette et Philippe Rossignol, fondateurs bien connus de la revue et du site Internet *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*. Ce sont ces éléments que Mme Imbert a bien voulu me livrer, tant oraux qu'écrits, et que je confronte à présent à mes propres recherches afin d'enrichir ma précédente publication.

### Une famille de notables d'implantation ancienne

En premier lieu, on apprend que les Dupré, une des plus anciennes familles de la colonie, sont issus de lignées de la petite bourgeoisie parisienne, plus précisément des milieux de l'artisanat. Leur présence est attestée en Guadeloupe dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, soit lors du recensement de 1664. Ils sont alliés à une branche protestante convertie au catholicisme dans la seconde moitié du siècle, même si quelques individus restent encore fidèles à la foi de leurs pères vers 1750. Au fil des générations, tous s'unissent à des familles de notables de Petit-Bourg et des envi-

rons. L'appartenance à la Milice coloniale (p. 15) est attestée dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle en la personne de Jacques Antoine Dupré, né en 1700.

### À propos des habitations de Petit-Bourg

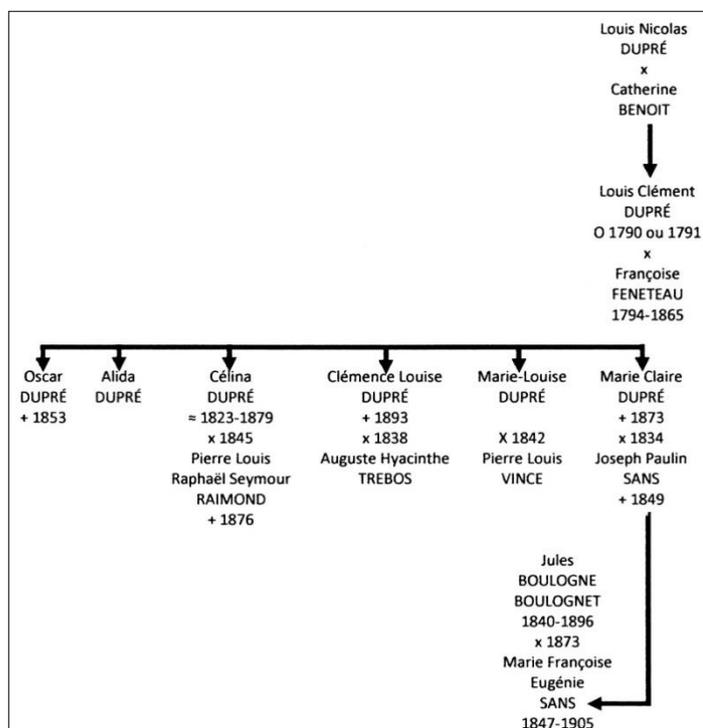
Les familles Dupré et alliées ont possédé plusieurs habitations à Petit-Bourg (p. 14 et sq), toutes situées sur les hauteurs de la rivière Lézarde : Bras-David (où naquirent les enfants du couple Féneteau-Dupré), Féneteau, Monplaisir (ces deux dernières étant limitrophes), et surtout le Gommier, dont l'existence est attestée dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fut une caféière, associée peut-être à une indigotière.



► Vue d'une habitation de la famille Dupré, à l'emplacement du Gommier (Petit-Bourg), fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Fonds Boulogne.

La propriété du Gommier, la seule possédée par les Dupré, comptait 76 esclaves en 1790, époque à laquelle il s'agissait de la troisième caféière en taille de Petit-Bourg. Vers 1770, elle appartient à la famille Neau, allié aux Dupré, avant de passer en 1805 aux Moreau-Dupré. Dès lors, le domaine conserve à peu près la même superficie jusqu'au partage de 1871, soit environ 44 hectares. En outre, ces familles pos-

sèdent toutes une maison dans le centre de Petit-Bourg, localité alors plus importante et active que de nos jours. Morcelées, vendues et aujourd'hui loties, ces propriétés n'offrent a priori aucun vestige visible de nos jours. On apprend que non seulement le Gommier fut divisé en 1871, mais que chacune des branches de la famille construisit une maison sur le bien dont elle avait hérité, les Vince, par exemple, nommant la leur « Pas sans peine ». Les Sans paraissent avoir cédé leur part très tôt, dès les années 1870, tout en conservant une ou plusieurs propriétés ailleurs dans la Basse-Terre. Celle que les époux Céline Dupré et Pierre Seymour Raimond firent édifier, rebaptisée Parisiana à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et bâtie selon la tradition familiale sur un ancien cimetière d'esclaves, fut détruite par le cyclone de 1928, avant d'être reconstruite. C'est la maison que Mme Imbert connut dans son enfance et son adolescence.



► Arbre généalogique simplifié de la famille Dupré.

La photo de la p. 71 (reproduite ci-dessus) paraît bien représenter l'une des maisons situées à l'emplacement de l'habitation du Gommier, celle appartenant aux Raimond<sup>3</sup>. Au rez-de-chaussée, les pièces de réception et les chambres de la famille prolongées par un cabinet de toilette, à l'étage le « galetas » servant à l'aération de la maison et au logement de certains domestiques, les espaces de service et les logements des « bonnes » étant situés dans des bâtiments distincts<sup>4</sup>. Devant s'étend un espace en herbe, la « savane », où l'on se réunit le soir en famille. La cuisine étant à l'écart, et les repas préparés le matin, avant les fortes chaleurs de la journée, on mange froid. Les pièces sont ouvertes et ventilées en permanence, le mobilier est simple, car toujours menacé par les insectes xylophages et les intempéries, ce qui n'exclut pas la possession d'objets précieux. Dans ces résidences rurales, l'électricité n'est installée qu'après 1948.

## Des pratiques culturelles entre héritage européen et créolité

Deuxième point important, les relations avec la métropole. La génération de Clara est bien la première à laquelle des demoiselles Dupré se marient avec des hommes nés en France (p. 31), contrairement à une pratique de stricte endogamie au sein de la société créole due, entre autres, à des unions bigames, la métropole étant fort éloignée et les communications difficiles. Le choix fait par certains de professions libérales (p. 32-33) ne débouchait pas forcément sur une grande fortune, comme le montre l'exemple du docteur Raimond (mort en 1876), par ailleurs « habitant » à Petit-Canal.



► Pierre Seymour Raimond (1810-1876). Photographie, collection Nicole Imbert.

A partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les hommes sont formés en France, ce qui suppose un lourd investissement : des descendants de la famille Dupré sont ainsi contraints de se séparer de deux hectares de terre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle afin de financer les études de médecine d'un fils ; cette anecdote éclaire peut-être au passage les conditions du départ des Boulogne de Guadeloupe à la même époque. Les familles qui en ont les moyens se rendent régulièrement en métropole, comme lors de l'Exposition de 1900. Les allers retours sont donc constants. On découvre aussi le penchant artistique de nombreux membres de la famille Dupré, au moins à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup d'hommes et de femmes ont cultivé des talents de société, pratiquant des activités théâtrales ou musicales. Les centres d'intérêt d'un René Boulogne à la Belle Époque (p. 61 *et sq*) ne sont donc pas atypiques. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, une partie de la famille est en relation avec l'écrivain Gilbert de Chambertrand, alors âgé (cf notamment p. 66 et 99). L'érudit et collectionneur partage alors volontiers son savoir encyclopédique à propos des îles. La vocation de Georges Boulogne fils viendrait peut-être ainsi de cet état d'esprit répandu dans la famille maternelle de son père.

Il existe en outre une grande porosité entre la culture des maîtres et celle des esclaves, favorisée par le fait que la vie à Parisiana, y compris dans les années 1930, engendre une forme d'immersion dans le passé. Mme Imbert se souvient qu'à sa génération, mais aussi à celle de ses parents et probablement avant encore, les enfants sont élevés par des « mabos » (p. 68)<sup>5</sup>, qui leur parlent créole et leur transmettent coutumes et pratiques locales. Les nourrices racontent aux jeunes Blancs créoles l'histoire des anciens maîtres, leurs aïeux, tout en leur apprenant des jeux et des chansons en créole. Elles invitent les enfants à « respecter » les « présences invisibles » des ancêtres. Bien entendu, les jeunes sont aussi éduqués par leurs parents, leur mère en particulier, qui les initie aux règles du savoir-vivre des classes aisées et de la vie métropolitaine. La culture transmise au sein de la famille comprend toute l'étendue de l'héritage français du temps, de la littérature aux opérettes, mais aussi l'histoire familiale. Les deux formes d'éducation s'articulent entre elles sans s'exclure.

Les mabos, qui ont parfois fondé leur propre famille, sont intégrées à celle de leurs employeurs, dont elles épousent les valeurs, tout en parlant créole et en étant vêtues comme les personnes du milieu social dont elles sont issues, ainsi que le montrent des photographies familiales sur lesquelles elles figurent en bonne place. Il s'instaure des formes discrètes d'échange et de réciprocité entre employeurs et domestiques, en dépit des différences marquées de statut social, que mettent en évidence plusieurs anecdotes familiales. La photographie d'une femme tirée de la collection Boulogne représenterait bien l'une de ces « mabos » (haut p. 68, reproduite ci-dessous). A leur mort, elles sont parfois inhumées dans le caveau familial des propriétaires d'habitation.



► Mabo probablement au service de la famille Boulogne à la fin XIX<sup>e</sup> siècle. Photographie, fonds Boulogne.



► Céлина Dupré (1823-1879) épouse de Pierre Seymour Raimond. Photographie, collection Nicole Imbert.

### L'apport original du récit familial

Troisième élément essentiel, on saisit l'importance du récit familial, lequel est transmis par les femmes, mères, grand-mères, mabos et autres domestiques attachées de près ou de loin à la maison. Il s'agit d'une mémoire des êtres et des lieux, sélective parfois, qui contribue à la construction de la lignée. Elle s'accompagne à l'occasion de silences, comme à propos de Clément et Oscar Dupré. Elle remonte pourtant jusqu'aux générations les plus anciennes, enveloppées toutefois de l'aura un peu vague et légendaire associé au « tan lontan »<sup>6</sup> qui veut que les Raimond soient des descendants des comtes de Toulouse ou que le nom de Joseph Sans soit rapproché de la rivière Sens<sup>7</sup>. Ce discours s'attache avant tout aux épisodes de césure et de transition, en particulier à 1848 et plus encore à la Révolution de 1789. Il s'agit donc bien d'une mémoire de groupe, voire de classe. Si la II<sup>e</sup> République est illustrée par le personnage positif de Françoise Féneteau (p. 14-15), veuve de Clément Dupré, qui dota une partie ou la totalité de ses anciens esclaves de lopins de terre après l'abolition de l'esclavage, les années 1790 sont pleines au contraire du souvenir tumultueux des départs momentanés de la famille, très engagée dans la cause royaliste au point que ses membres arboraient fièrement la cocarde blanche.

Les hommes sont certes présents dans cette histoire, en particulier ceux des Dupré qui, sous l'Ancien Régime et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ont commandé la milice locale. Toutefois, ce sont surtout les femmes qui figurent ici en bonne place, de l'imposante figure de Françoise Féneteau à son excentrique fille Alida. De la première, les femmes qui lui ont succédé dans la lignée et les domestiques, dont « Toussine », probablement née esclave et qui évoquait encore dans les années 1940 cette femme aimée et respectée de beaucoup, ont retenu l'image d'une maîtresse de

maison hors pair, et avant tout d'une croyante sincère et d'une femme généreuse. L'attachement au catholicisme passe chez elle par la lecture des évangiles les dimanches au cours desquels les intempéries empêchent de descendre à l'église de Petit-Bourg et lors des cyclones<sup>8</sup>. La seconde, restée célibataire, apparaît comme une figure généreuse et originale, libre au regard des conventions du temps.

Ces récits, aux confins de l'histoire et de la légende, font référence à un passé proprement familial, tout en reliant la lignée à l'histoire générale de la colonie, quand ce n'est pas aux événements nationaux. Telle est bien sa fonction, rappeler l'ancienneté et la force de l'enracinement local des membres de la lignée, mais aussi la place qu'elle occupe dans un monde plus vaste. Outre le discours classique, la mémoire familiale passe par l'évocation des « zombies », identifiés ici à des fantômes. Sans doute faut-il voir dans ces récits la volonté de maintenir un lien visible avec les défunts morts prématurément, souvent de façon violente, ou encore ceux disparus au loin. Leur souvenir s'inscrit dans des lieux, ainsi le parcours qu'est censé effectuer une « dame blanche », ancienne « habitante » victime de la Révolution, à travers différentes propriétés des hauteurs de la Lézarde<sup>9</sup>.



► Préparation de la farine de manioc en 1909, sur la « savane » de l'habitation Parisiana, à l'emplacement du Gommier (Petit-Bourg). Mme Dain, née Raimond, est entourée de sa famille et de ses domestiques dont Toussine (à droite), née esclave avant l'abolition de 1848. Photographie, collection Nicole Imbert.

L'espace constitue donc un cadre et un support essentiel de la mémoire, bien que de nombreux lieux aient été détruits, du cimetière paroissial de Petit-Bourg rasé en 1939, jusqu'aux cimetières d'habitations détruits au gré des ventes ou des transformations. Le souvenir s'attache aussi à des objets ou des meubles qui subsistent encore à l'heure actuelle, comme le banc en « bois de fer », plus ancien meuble conservé ayant appartenu à la famille Dupré, ou encore les vases en fonte dont le récit familial veut qu'ils aient abrité documents et biens précieux lors de départs forcés et précipités sous la Révolution. Ils étaient enterrés, leur surveillance étant dévolue à des esclaves de confiance, tandis que la famille trouvait refuge dans la forêt voisine.

Dernier point justement, à propos des liens entre les Dupré et la famille Boulogne. Il se confirme que les rapports avec ceux que l'on appelle encore de nos jours les « Boulognete » restent vivaces jusque dans les années 1950, qui correspondent à la génération de Georges Boulogne père. Distendues par l'éloignement géographique, ces relations demeuraient malgré tout vivantes dans les années d'après-guerre, au sein d'une famille où, il est vrai, on « cousinait » y compris à un degré de parenté éloigné. La possession de propriétés proches les unes des autres, l'ancrage géographique à Petit-Bourg contribuaient fortement au maintien des liens verticaux entre les générations et horizontaux entre cousins.

En somme, les informations recueillies complètent très utilement les recherches effectuées auparavant. Elles confirment les liens qui unissent la lignée Dupré au monde des notables et soulignent la diversité des parcours socio-économiques selon les branches de la famille, même si dans l'ensemble l'appartenance à l'élite n'est pas remise en question. En outre, il s'agit bien d'un milieu social cultivé, à la fois profondément ancré dans l'univers mental antillais, et largement ouvert d'un point de vue culturel sur la métropole, voire sur le reste du monde.

JACQUES HANTRAYE

## NOTES

<sup>1</sup> Hantraye (Jacques), *Les origines guadeloupéennes du sculpteur Boulogne*, Cormeilles-en-Parisis, Musée du Plâtre, 2017, 116 p.

<sup>2</sup> A propos de ce contexte, voir l'article de Bruno Leroux intitulé « Antilles », in Marcot (François, dir.) *et alii, Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, 1187 p., pp. 325-327.

<sup>3</sup> Elle appartient à Armand Raimond, fils de Pierre Raimond et de Céline. Très endommagée lors du cyclone de 1928, elle fut restaurée peu de temps après, mais les matériaux disponibles faisant défaut, le galetas fut rétréci. L'ensemble eut à nouveau à souffrir des cyclones qui suivirent. Il est à noter que l'homme qui se tient dans l'encadrement de la porte sur la photographie tient un coupe-coupe à la main.

<sup>4</sup> Y compris la « case à eau ».

<sup>5</sup> Le terme « da » est employé uniquement à la Martinique, contrairement à ce que nous avons écrit.

<sup>6</sup> Expression créole que l'on peut traduire par « autrefois ».

<sup>7</sup> A propos de cet imaginaire généalogique, voir Meltz (Renaud), *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, 846 p., p. 20-21 et 28 et sq.

<sup>8</sup> On retrouve un fait semblable chez la famille d'Alexis Léger, cf Meltz (Renaud), *op. cit.*, p. 19.

<sup>9</sup> Récit transmis au début des années 1940.

## SOURCES

Entretiens oraux et échanges écrits avec Mme Imbert, mai-juillet 2018. Archives personnelles de Mme Imbert : relevés d'archives, daguerréotype et photographies représentant notamment Céline Dupré et son époux Pierre Raimond, écrits à usage familial.

## LES ARTICLES DU MUSÉE DU PLÂTRE – N° 14

Musée du Plâtre / Aux Musées Réunis

31 rue Thibault-Chabrand 95240 Cormeilles-en-Parisis

Tél. : 01 30 26 15 21 – [museedulatre@orange.fr](mailto:museedulatre@orange.fr) – [f](https://www.facebook.com/museedulatre)@museedulatre

En ligne sur : [www.museedulatre.fr](http://www.museedulatre.fr)

© Musée du Plâtre – Janvier 2019 – Prix : 3 euros

